



# CSE : LES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES

Durée : 1 jour

Mode  
distanciel  
disponible

**UNE JOURNÉE INDISPENSABLE POUR INTERROGER SA POLITIQUE SOCIALE EN MATIÈRE D'ASC !**

## La gestion des Activités Sociales et Culturelles (ASC)

La définition légale d'une ASC

Les ayants droit

Le positionnement social de ses ASC

Les règles URSSAF

## Les dispositifs de justice sociale

Les règles en cas de prêts ou de dons aux salariés

Le quotient familial

La politique vacances

## La politique environnementale du CSE

La prise en compte de l'environnement dans le choix des ASC

## PUBLIC

Élu au CSE, membre de commission, RS au CSE - DS

## PRÉREQUIS

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation mais avoir suivi une formation CSE est un atout

## OBJECTIFS

- Situer les différentes politiques sociales en matière de gestion de ses ASC
- Évaluer l'impact sur les salariés des activités proposées
- Lister les différents moyens d'agir socialement au sein du CSE
- Identifier les prérogatives environnementales dans le choix des ASC

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

Alternance de quiz, d'apports théoriques et de travaux de groupes.

## INTERVENANTS

Cédric BARRÉ - Peggy THEISS  
Éric DELANNOY

Formation possible à la demande sur le lieu de votre choix.

Prendre les deux  
jours les 11, 12 et 13 juin  
plus performant !

**Date prévue à Paris :**



**9 octobre**

**TARIFS : Syndicat : 220€/jour**

**CSE : 240€/jour**

**Entreprise : 250€/jour**